

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
Ventes de marchandises	1 767 904		1 767 904	1 536 690
Production vendue de biens	574 293		574 293	521 752
Production vendue de services	472 059		472 059	490 420
Chiffres d'affaires nets	2 814 256		2 814 256	2 548 862
Production stockée			15 858	(16 012)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 258	2 177
Autres produits			1 365	11
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 836 737	2 535 038
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 395 666	1 156 465
Variation de stock de marchandises			(164 128)	(95 429)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			239 320	209 285
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(24 330)	(33 279)
Autres achats et charges externes			685 416	647 064
TOTAL charges externes :			2 131 945	1 884 106
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			9 164	6 691
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			185 138	151 934
Charges sociales			70 045	62 376
TOTAL charges de personnel :			255 183	214 310
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			31 218	30 715
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			31 218	30 715
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			216	16
CHARGES D'EXPLOITATION			2 427 726	2 135 837
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			409 012	399 201

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	409 012	399 201
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	91	356
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	91	356
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 592	3 997
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 592	3 997
RÉSULTAT FINANCIER	(2 501)	(3 641)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	406 511	395 560
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36 646	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	36 646	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	584	135
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	36 646	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	37 230	135
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(584)	(135)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	103 294	105 801
TOTAL DES PRODUITS	2 873 475	2 535 395
TOTAL DES CHARGES	2 570 842	2 245 771
BÉNÉFICE OU PERTE	302 633	289 624

h

Certifié conforme

Jérémy Lourenço
pour OBOL Président

SAS A.T.D.I

1 Avenue d'Ouessant
91140 Villebon sur Yvette
0750140446



Etats Comptables et Fiscaux

30/09/2022

Certifié conforme



Bilan

Bilan Actif

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	453	453		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	453	453		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	300 440	240 018	60 422	70 271
Autres immobilisations corporelles	112 519	75 156	37 363	42 511
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	412 958	315 174	97 785	112 781
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 500		2 500	2 500
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 725		4 725	4 725
TOTAL immobilisations financières :	7 225		7 225	7 225
ACTIF IMMOBILISÉ	420 636	315 626	105 010	120 006
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	156 933		156 933	132 603
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	30 529		30 529	14 671
Stocks de marchandises	427 026		427 026	262 898
TOTAL stocks et en-cours :	614 488		614 488	410 172
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	743 712		743 712	648 798
Autres créances	97 277		97 277	67 097
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	840 988		840 988	715 895
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	386 364		386 364	392 791
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	386 364		386 364	392 791
ACTIF CIRCULANT	1 841 841		1 841 841	1 518 858
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

2 262 477

315 626

1 946 851

1 638 865

Bilan Passif

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22

Edition du 13/01/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 150 000	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	425 165	335 542
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	302 633	289 624
TOTAL situation nette :	892 798	790 165
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	892 798	790 165

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	153 604	204 739
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	153 604	204 739
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	835 873	570 093
Dettes fiscales et sociales	64 096	73 671
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	480	197
TOTAL dettes diverses :	900 448	643 961
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	1 054 052	848 699

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	1 946 851	1 638 865
----------------------	------------------	------------------

7

Annexe



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive script.



Désignation de la société : SAS ATDI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 1 946 851 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 302 633 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise.

Faits Caractéristique de l'exercice

Néant

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|--------------|
| * Concessions, logiciels et brevets : | 1 an |
| * Matériel et outillage : | de 3 à 5 ans |
| * Installations générales, agencements et aménagements divers : | 10 ans |

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

4

Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de revient

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

Indemnités de fin de carrière

La convention collective dont dépend la société prévoit le versement d'une indemnité lors du départ en retraite du salarié

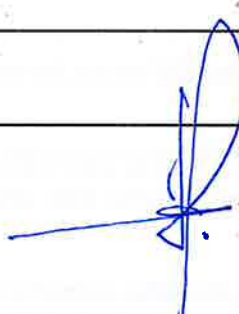
La société a réalisé un versement spontané au cours de l'exercice couvrant la majeure partie de l'engagement hors bilan existant à la date de clôture. Aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Rémunération des Commissaires aux comptes

Néant



Alexandre DUBRAY

Expert-Comptable diplômé par l'Etat

Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
de la Région PARIS - Ile de France

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles

SAS « A.T.D.I. »

Société par Actions Simplifiée au capital de 150 000 €

Siège Social : Parc de l'Atlantique
1, Avenue d'Ouessant
91140 VILLEBON-SUR-YVETTE

397 685 298 R.C.S. Evry

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

=====

Alexandre DUBRAY**Expert-Comptable diplômé par l'Etat**Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
de la Région PARIS - Ile de France**Commissaire aux Comptes**

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

SAS « A.T.D.I. »

Parc de l'atlantique

1 avenue d'Ouessant

91140 Villebon sur Yvette

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 30 septembre 2022**

A l'associé unique,

1) Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos décisions ordinaires annuelles en date du 30 mars 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société « A.T.D.I. » relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2) Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de mon rapport et, notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Néant

3) Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4) Vérification du rapport du Président et des autres documents adressés à l'associé unique

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

5) Information résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Néant

6) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'associé unique.

7) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application, par la direction, de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clichy
Le 9 mars 2023



Alexandre DUBRAY
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan Actif

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22

Edition du 13/01/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	453	453		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	453	453		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	300 440	240 018	60 422	70 271
Autres immobilisations corporelles	112 519	75 156	37 363	42 511
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	412 958	315 174	97 785	112 781
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 500		2 500	2 500
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 725		4 725	4 725
TOTAL immobilisations financières :	7 225		7 225	7 225
ACTIF IMMOBILISÉ	420 636	315 626	105 010	120 006
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	156 933		156 933	132 603
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	30 529		30 529	14 671
Stocks de marchandises	427 026		427 026	262 898
TOTAL stocks et en-cours :	614 488		614 488	410 172
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	743 712		743 712	648 798
Autres créances	97 277		97 277	67 097
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	840 988		840 988	715 895
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	386 364		386 364	392 791
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	386 364		386 364	392 791
ACTIF CIRCULANT	1 841 841		1 841 841	1 518 858
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	2 262 477	315 626	1 946 851	1 638 865

Bilan Passif

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 150 000	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	425 165	335 542
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	302 633	289 624
TOTAL situation nette :	892 798	790 165
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	892 798	790 165
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	153 604	204 739
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	153 604	204 739
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	835 873	570 093
Dettes fiscales et sociales	64 096	73 671
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	480	197
TOTAL dettes diverses :	900 448	643 961
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	1 054 052	848 699
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 946 851	1 638 865

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
Ventes de marchandises	1 767 904		1 767 904	1 536 690
Production vendue de biens	574 293		574 293	521 752
Production vendue de services	472 059		472 059	490 420
Chiffres d'affaires nets	2 814 256		2 814 256	2 548 862
Production stockée			15 858	(16 012)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 258	2 177
Autres produits			1 365	11
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 836 737	2 535 038
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 395 666	1 156 465
Variation de stock de marchandises			(164 128)	(95 429)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			239 320	209 285
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(24 330)	(33 279)
Autres achats et charges externes			685 416	647 064
TOTAL charges externes :			2 131 945	1 884 106
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			9 164	6 691
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			185 138	151 934
Charges sociales			70 045	62 376
TOTAL charges de personnel :			255 183	214 310
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			31 218	30 715
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			31 218	30 715
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			216	16
CHARGES D'EXPLOITATION			2 427 726	2 135 837
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			409 012	399 201

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	409 012	399 201
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	91	356
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	91	356
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 592	3 997
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 592	3 997
RÉSULTAT FINANCIER	(2 501)	(3 641)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	406 511	395 560
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	36 646	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	36 646	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	584	135
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	36 646	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	37 230	135
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(584)	(135)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	103 294	105 801
TOTAL DES PRODUITS	2 873 475	2 535 395
TOTAL DES CHARGES	2 570 842	2 245 771
BÉNÉFICE OU PERTE	302 633	289 624

Désignation de la société : SAS ATDI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 1 946 851 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 302 633 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise.

Faits Caractéristique de l'exercice

Néant

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|--------------|
| * Concessions, logiciels et brevets : | 1 an |
| * Matériel et outillage : | de 3 à 5 ans |
| * Installations générales, agencements et aménagements divers : | 10 ans |

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de revient

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

Indemnités de fin de carrière

La convention collective dont dépend la société prévoit le versement d'une indemnité lors du départ en retraite du salarié

La société a réalisé un versement spontané au cours de l'exercice couvrant la majeure partie de l'engagement hors bilan existant à la date de clôture Aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Rémunération des Commissaires aux comptes

Néant

Immobilisations

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	453		
TOTAL immobilisations incorporelles :	453		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	286 940		13 500
Installations générales, agencements et divers	77 706		
Matériel de transport	30 787		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 304		2 721
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	396 737		16 221
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 500		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 725		
TOTAL immobilisations financières :	7 225		
TOTAL GÉNÉRAL	404 415		16 221

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			453	
TOTAL immobilisations incorporelles :			453	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			300 440	
Inst. générales, agencements et divers			77 706	
Matériel de transport			30 787	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			4 025	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			412 958	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 500	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			4 725	
TOTAL immobilisations financières :			7 225	
TOTAL GÉNÉRAL			420 636	

Amortissements

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	453			453
TOTAL immobilisations incorporelles :	453			453
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	216 669	23 349		240 018
Inst. générales, agencements et divers	35 290	7 771		43 061
Matériel de transport	30 787			30 787
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 210	98		1 307
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	283 956	31 218		315 174
TOTAL GÉNÉRAL	284 409	31 218		315 626

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 725		4 725
TOTAL de l'actif immobilisé :	4 725		4 725
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	743 712	743 712	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	8 338	8 338	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	88 939	88 939	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	840 988	840 988	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	845 713	840 988	4 725
----------------------	----------------	----------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	153 604	51 449	102 155	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	835 873	835 873		
Personnel et comptes rattachés	25 813	25 813		
Sécurité sociale et autres organismes	25 738	25 738		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	9 388	9 388		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 156	3 156		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	480	480		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	1 054 052	951 897	102 155	
----------------------	------------------	----------------	----------------	--

Produits à Recevoir

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges à Payer

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	308 826
Dettes fiscales et sociales	41 087
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	480
TOTAL	350 393

Composition du Capital Social

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	250	600
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	250	600

Tableau de variation des capitaux propres

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	150 000			150 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	15 000			15 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	335 542	89 624		425 165
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	289 624	302 633	289 624	302 633
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	790 165	392 257	289 624	892 798

Provisions Inscrites au Bilan

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

Engagements Financiers

SAS A.T.D.I

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 13/01/23
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

TOTAL	
-------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

A.T.D.I.
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros
Siège social : Parc de l'Atlantique - 1 avenue d'Ouessant
91140 VILLEBON-SUR-YVETTE
397 685 298 RCS EVRY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 FEVRIER 2023

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022
Affectation du résultat

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 302 633 euros comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 302 633 €
- A titre de dividendes à l'associé unique 200 000 €
- Affectation du solde au compte « Autres réserves » 102 633 €

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 800 euros.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques qui exerceraient l'option pour le barème progressif, à un abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de la présente décision.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués, éligibles à l'abattement	Dividendes distribués, non éligibles à l'abattement
30 septembre 2021	200 000 €	-
30 septembre 2020	900 000 €	-
30 septembre 2019	150 000 €	-

Certifié conforme

La société OBOL, Président
Par Jérémy LOURENCO et Julien VANDER STRICHT

